



UNION DES COMMUNES  
VAUDOISES  
Avenue de Lavaux 35  
Case postale 481  
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30  
Fax: 021 557 81 31  
www.ucv.ch  
ucv@ucv.ch

Monsieur Steve Maucci  
Chef de Service  
Avenue de Beaulieu 19  
1014 Lausanne

Pully, le 19 août 2013

Votre réf : SMI/JFF/Vha  
Notre réf : BD/AIA/vm  
Tél. direct : 021 557 81 38

**Consultation fédérale :  
Audition relative à la modification du droit sur les documents d'identité**

Monsieur le Chef de Service,

A l'issue de la consultation à laquelle vous avez l'amabilité de nous associer, la réponse de l'UCV soutient intégralement la position de l'Association Vaudoise des contrôleurs des habitants et bureaux des étrangers (AVDCH) qui vous adressera sa réponse par courrier séparé.

L'UCV tient à relever en particulier les points suivants :

- **Les répercussions financières pour les communes, article 14c de l'ordonnance sur les documents d'identité des ressortissants suisses (OLDI) et article 35a de l'ordonnance du DFJP sur les documents d'identité des ressortissants suisses:**
  - o Achat d'appareil photo et tablette ou acquisition et frais de licence d'un logiciel permettant le traitement d'images au niveau communal (capture de signature) ;
  - o Frais supplémentaires (création d'un lieu adapté à la prise de photographie) et frais d'entretien non évoqués dans le rapport fédéral ;
  - o Répartition des émoluments défavorable aux communes, soit 40% pour les communes et 60% pour le canton, contrairement à d'autres cantons qui pratiquent le 50/50 voire le 60/40 en faveur des communes. Ce système sera d'autant plus inégalitaire sachant que la nouvelle procédure entraînera un accroissement des charges et des tâches au niveau communal et un allègement au niveau cantonal.
  
- **Données figurant dans le registre électronique de l'état civil Infostar, article 14d alinéa 3 OLDI :** l'AVDCH relève très justement qu'il paraît incohérent d'indiquer que les communes ont accès à ladite base de données alors que le canton, lors de sa réponse à la consultation fédérale Infostar, s'est déclaré opposé à l'accès de cette base par les contrôles des habitants, l'AVDCH n'ayant pas été invitée à prendre position quant à cette question.

Vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous adressons,  
Monsieur le Chef de Service, nos salutations respectueuses.

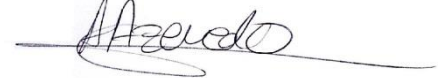
UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :



Brigitte Dind

La juriste :



Ana Isabel Azevedo

Copie par messagerie : J.-F. Ferrario, Chef de Division  
Association des Communes Suisses  
Union des Villes Suisses